



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 94886

Texte de la question

M. Marc Laffineur appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le mécontentement des médecins radiologues quant aux nouvelles baisses tarifaires des actes d'imagerie médicale décidées par la Commission de hiérarchisation des actes professionnels (CHAP). Depuis plus de vingt ans, la profession s'est engagée dans des démarches constantes d'amélioration de la procédure et de la qualité de la prise en charge des patients. Les baisses tarifaires constituent un frein à une restructuration organisée et pourraient entraîner la fermeture des cabinets de proximité, remettant en cause l'accès aux soins de qualité sur l'ensemble du territoire pour toute la population. Aussi, il lui demande ses intentions dans ce domaine, ainsi que soient étudiées les propositions d'économies présentées par la profession dans le cadre d'un plan pluriannuel.

Données clés

Auteur : [M. Marc Laffineur](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94886

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 2010, page 13303

Question retirée le : 2 août 2011 (Fin de mandat)